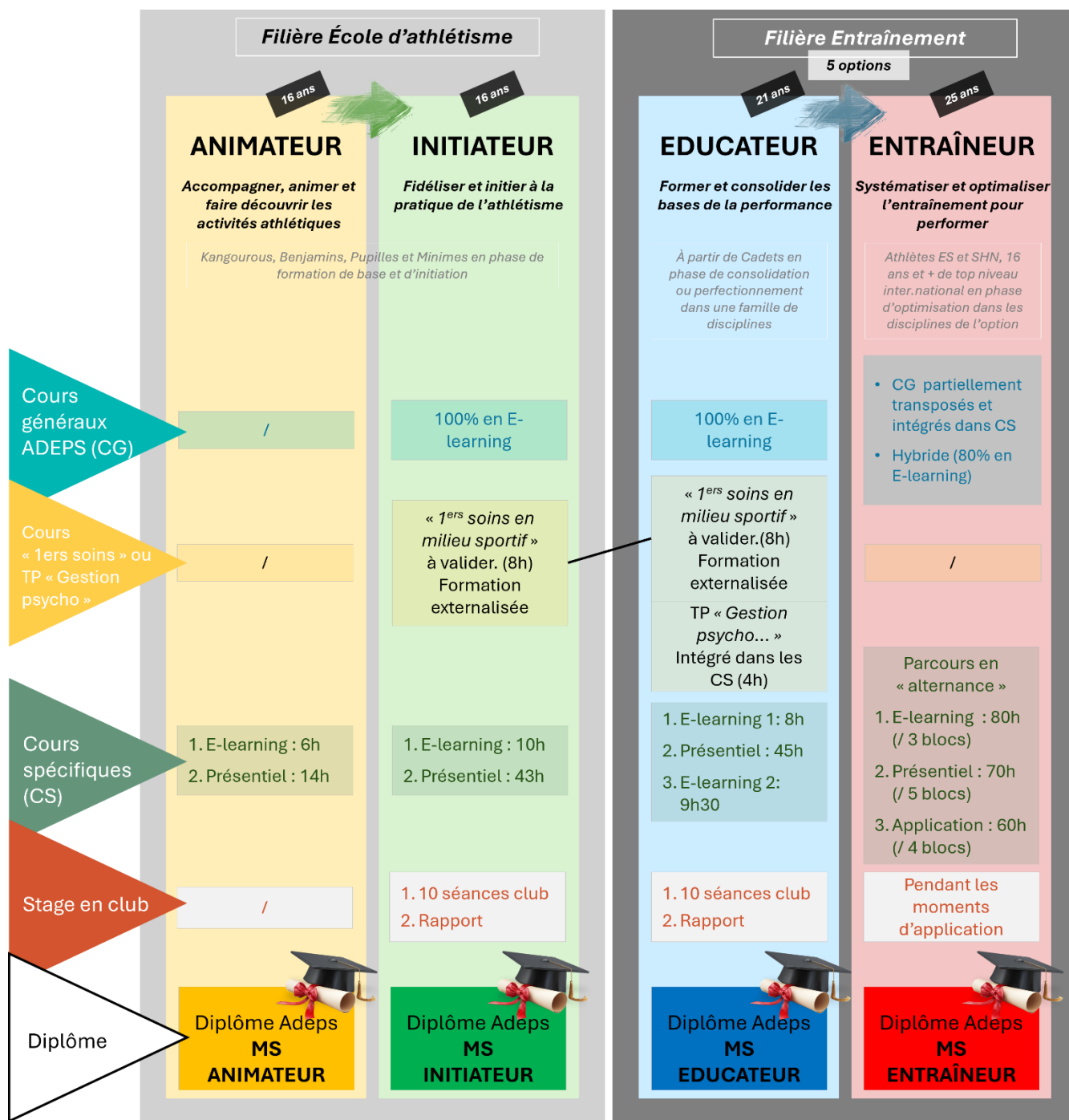


GUIDE DU PARCOURS DE FORMATION DE L'ENTRAÎNEUR



Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme

Pourquoi ce dispositif de formation ?



Aujourd'hui, de nombreuses fédérations, dont la LBFA, recommandent vivement un brevet ADEPS pour l'encadrement des athlètes dans leur club et les centres ADEPS pour l'animation de stages. Ces brevets, homologués et reconnus en Fédération Wallonie-Bruxelles, conditionnent aussi l'octroi des subsides.

La LBFA, délégataire de l'ADEPS pour la formation des cadres en athlétisme, veille à respecter ces exigences. Les responsables fédéraux sont bien conscients que l'initiation ou le perfectionnement, à tout âge, est une mission sérieuse qui ne peut pas s'improviser.

Avec l'ADEPS, la Direction technique de la LBFA entend, avec ce parcours / dispositif de formation complet, offrir aux clubs un encadrement qualifié et aux athlètes un accompagnement adapté pour atteindre leurs objectifs.

Chaque candidat peut choisir sa filière en début de formation ; orienté vers les jeunes avec MS animateur et MS initiateur ou orienté vers une spécialité/option avec des athlètes en construction via MS éducateur. Enfin la formation MS entraîneur permet un approfondissement du niveau MS éducateur dans une spécialité et ce pour optimiser l'entraînement (orienté vers le haut niveau).

Au sein du projet sportif d'un club et d'un athlète, le moniteur occupe une place centrale. Pour remplir ce rôle, il doit disposer d'un solide bagage en pédagogie, méthodologie, techniques d'entraînement et gestion de groupe.

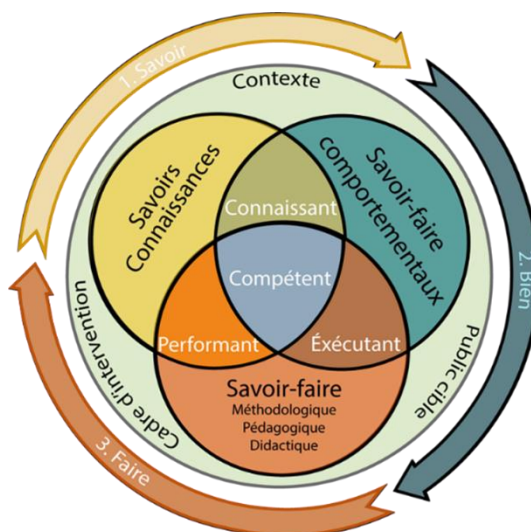


Table des matières

ANIMATEUR	3
INITIATEUR.....	11
EDUCATEUR	21
ENTRAINEUR	31



Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS ANIMATEUR



PLAQUETTE DE PRESENTATION

FORMATIONS 2025 ET APRES



 **FÉDÉRATION**
WALLONIE-BRUXELLES



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

3



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Présentation générale



Formation de type professionnel en encadrement sportif appliqué à l'athlétisme, destinée à développer des compétences spécifiques.

La formation de Moniteur Sportif animateur (MSAn) constitue le premier niveau de qualification reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa réussite est un prérequis à la formation MS Initiateur deuxième niveau de qualification.

Elle s'adresse à ceux qui souhaitent acquérir des compétences pour encadrer des débutants, dans une logique de découverte et d'animation. Le MS animateur fait découvrir l'athlétisme, contribue à fidéliser à sa pratique, et encadre un public « loisir », novice ou débutant, sans viser un apprentissage structuré ou formalisé.

Aucun cours général de l'Adeps n'est prévu à ce niveau ; le candidat peut donc s'inscrire directement aux cours spécifiques de la formation.

Public cible



Personne désirant encadrer des Kangourous, Benjamins, Pupilles, et Minimes à la recherche d'une découverte athlétique ou des pratiquants novices et débutants de 10 à 13 ans en phase de formation de base.

Durée théorique



- Formation sur 3-4 semaines
 - 1 bloc en E-learning de 7h
 - 14h en présentiel avec évaluation en cours de formation

Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes :

- **Animer** la pratique sportive ;
- **Faire découvrir et diversifier l'activité** en privilégiant **le jeu** ;
- **Développer les habiletés motrices générales** préparatoires ;
- **Fidéliser à l'athlétisme** sans toutefois pouvoir développer un apprentissage structuré, organisé et/ou formalisé ;
- **Permettre de s'amuser individuellement et collectivement** grâce à l'athlétisme ;
- **S'intégrer dans une équipe** d'encadrement sportif (l'animateur exerce / fonctionne sous la responsabilité / supervision d'un cadre pédagogique d'un niveau de qualification supérieur.



Cadre d'autonomie et responsabilité



Intervenir ...

- Dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
- Sous la supervision et responsabilité d'un Moniteur Sportif Initiateur ou de niveau de qualification plus élevé.

Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain afin d'offrir une première expérience dès la formation.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



Conditions d'admission



- Avoir 16 ans au début de la formation.;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



Plusieurs éditions sont organisées par an. Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur du site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)

La formation peut être également organisée "à la demande" en interne dans les clubs par un formateur agréé. Veuillez donc contacter votre club pour suivre cette formation. Il faut 13 candidats pour que la formation puisse avoir lieu. Toutefois, il est possible de s'inscrire dans une formation organisée dans un autre club.

Les modules de la formation



Synoptique et charge de travail des cours spécifiques MSAnimateur																			
Présentiel (cours + éval) 14:00:00				Distanciel synchrone 0:00:00				Distanciel asynchrone 6:40:00				Charge théorique totale				20:40:00			
Théma 1				Théma 2				Théma 3				Théma 4				Théma 5			
Cadre institutionnel et législatif				Didactique et méthodologie				Facteurs déterminants de l'activité et de la performance				Aspect sécuritaire et préventif				Ethique et déontologie			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.
Ens/Form S.			0:45:00	Ens/Form S.	3:00:00		3:05:00	Ens/Form S.				Ens/Form S.			0:40:00	Ens/Form S.			1:00:00
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.	9:00:00			Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.			
Eval S.			0:15:00	Eval S.			0:35:00	Eval S.				Eval S.			0:10:00	Eval S.			0:10:00
Eval S.-F.				Eval S.-F.	2:00:00			Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.			
Charge théo. travail			1:00:00	Charge théo. travail	5:00:00		3:40:00	Charge théo. travail	9:00:00			Charge théo. travail			0:50:00	Charge théo. travail			1:10:00
Charge théo. totale			1:00:00	Charge théo. totale			8:40:00	Charge théo. totale			9:00:00	Charge théo. totale			0:50:00	Charge théo. totale			1:10:00
CS111 * Cursus de formation LBFA				CS121 ** Animation d'un Kids' Athletics				CS131 Découvertes techniques				CS141 * Sécurité athlétique				CS151 * Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.
Ens/Form S.			0:45:00	Ens/Form S.	2:00:00		2:20:00	Ens/Form S.				Ens/Form S.			0:40:00	Ens/Form S.			1:00:00
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.	9:00:00			Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.			
Eval S.			0:15:00	Eval S.			0:20:00	Eval S.				Eval S.			0:10:00	Eval S.			0:10:00
Eval S.-F.				Eval S.-F.	2:00:00			Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.			
Charge théo. travail			1:00:00	Charge théo. travail	4:00:00		2:40:00	Charge théo. travail	9:00:00			Charge théo. travail			0:50:00	Charge théo. travail			1:10:00
Charge théo. totale			1:00:00	Charge théo. totale			6:40:00	Charge théo. totale			9:00:00	Charge théo. totale			0:50:00	Charge théo. totale			1:10:00
CS122 ** Méthodologie et gestion de groupe																			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.
Ens/Form S.	1:00:00		0:45:00																
Ens/Form S.-F.																			
Eval S.			0:15:00																
Eval S.-F.																			
Charge théo. travail	1:00:00		1:00:00																
Charge théo. totale			2:00:00																

Légende	
<i>Module 1XX *</i>	Module en E-learning
<i>Module 1XX **</i>	Module hybride (E-learning + présentiel)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Parcours / Agencement du dispositif



Agencement du dispositif des cours spécifiques MS Animateur

Etape 1 Bloc distanciel asynchrone E-learning			Etape 2 Bloc présentiel Cours théorico-pratiques > Jour 1			Etape 2 Bloc présentiel Cours théorico-pratiques > Jour 2		
						Minimum 1 semaine après le jour 1		
Code	Titre du module	Vol Horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire
CS111	Cursus de formation LBFA	1:00:00	CS122	Méthodologie et gestion de groupe (Partie 2/3)	1:00:00	CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 3/3) - Evaluation	3:30:00
CS122	Méthodologie et gestion de groupe (Partie 1/3)	1:00:00	CS131	Découverte technique (Partie 1/2)	5:30:00	CS131	Découverte technique (Partie 2/2)	3:30:00
CS141	Sécurité athlétique	0:50:00	CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 2/3)	0:30:00			
CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 1/3)	2:40:00						
CS151	Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de l'athlétisme	1:10:00						
6:40:00			7:00:00			7:00:00		

CS en E-learning >>	6:40:00
CS en présentiel >>	14:00:00
Tous CS >>	20:40:00
A cette charge de travail reprise dans cette ligne du temps, il faut ajouter les moments d'étude et/ou de préparation en autonomie	



Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 8 et maximum 20 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	100€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	125€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :
 1. Inscription préalable :
 - L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
 - Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
 2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

 - L'acceptation du dossier complet.
 - Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation de toutes les étapes du parcours de formation.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



Modalités d'évaluation-certification



			Formes d'évaluation	
			1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques" > Epreuves E-learning	2. Champ des SF Comportementaux - Validation par la participation
			MS Ani	MS Ani
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>				Présences et règles de bienséance
Théma 1	CS111 *	Cursus de formation LBFA	V	
Thématique 2	CS121 **	Animation d'un Kids' Athletics	V	V (commun 121 - 122-131)
	CS122 **	Méthodologie et gestion de groupe	V	V (commun 121 - 122-131)
Thématique 3	CS131	Découvertes techniques		V (commun 121 - 122-131)
Th 4	CS141 *	Sécurité athlétique	V	
Th 5	CS151 *	Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de l'athlétisme	V	
Exigences minimales de réussite >>			Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Minimum A
Conséquences d'un échec			Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Echec/Refus sans 2 ^{ème} session
Règlement des évaluations >>			Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis	

Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

9



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Divers



- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

10



www.lbfa.be

02/ 474 72 04





Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS INITIATEUR



PLAQUETTE DE PRESENTATION
FORMATIONS 2025 ET APRES



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

11



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Présentation générale



Formation de type professionnel en encadrement sportif appliqué à l'athlétisme, destinée à développer des compétences spécifiques.

Elle s'adresse aux moniteurs / entraîneurs souhaitant renforcer leurs compétences dans l'accompagnement de débutants, en contribuant à la découverte, à l'animation et à l'initiation à l'athlétisme, à travers l'apprentissage des fondamentaux indispensables au développement.

Public cible

Personne désirant encadrer des Kangourous, Benjamins, Pupilles, et Minimes en phase de formation de base et d'initiation aux différentes familles de disciplines. Catégories Benjamins, Pupilles et Minimes.

Durée théorique

- Formation sur 2 mois (6 avec le stage)
 - 1 bloc en E-learning
 - 7 jours en présentiel
- Evaluation
- Stage de 15h en club

Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes :

- **Animer la découverte** de l'athlétisme en favorisant l'approche **par le jeu**.
- **Animer les activités d'apprentissage** et d'enseignement et **diversifier** l'activité pour permettre de **s'amuser** individuellement et collectivement et **fidéliser** à la pratique de l'athlétisme.
- **Développer progressivement les habiletés motrices et locomotrices** spécifiques à chaque discipline.
- **Intégrer le développement des qualités mentales**, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité "athlétisme ».
- **Enseigner les règlements** de la pratique compétitive
- **S'intégrer dans une équipe** d'encadrement sportif.



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

12



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractérisées au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Stages intégrés et articulés dans les activités de club.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec comme point de départ, l'expérience des participants.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



Conditions d'admission



- Avoir 16 ans au début de la formation. Cependant, l'homologation par l'AG Sport en cas de réussite ne sera délivrée qu'à l'âge de 18 ans accompli ;
- Avoir validé la formation MSAnimateur Athlétisme ;
- Être lauréat des cours généraux Adepts du niveau MS Initiateur ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



Plusieurs éditions sont organisées par an. Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur le site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)



légende	
<u>Module 1XX</u>	Cours Généraux du niveau opérérés par l'Adeps dispensés en E-Learning
<u>Module 1XX</u>	Modules spécifiques du niveau MSAni opérés par la fédération
<u>Module 1XX</u>	Modules spécifiques du niveau MSIni opérés par la fédération
<u>Module...</u>	Module externalisé
<u>Module 1XX *</u>	Module en E-learning
<u>Module 1XX **</u>	Module hybride (E-learning + présentiel)

Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 6 et maximum 12 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	250€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	300€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :

3. Inscription préalable :

- L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
- Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.

4. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

- L'acceptation du dossier complet.
- Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Les cours généraux Adeps



La réussite des cours généraux est un préalable obligatoire à l'inscription aux cours spécifiques Athlétisme.

Ils sont organisés par l'Administration générale du Sport (ADEPS) et se font sur une plateforme d'apprentissage en ligne (E-Learning).

Ils sont communs à toutes les disciplines sportives et développent les connaissances ainsi que les savoirs théoriques utiles, faisant partie du socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

Infos et inscription aux cours généraux Adeps > [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Parcours / Agencement du dispositif



Agencement du dispositif des cours spécifiques MS initiateur														
4/- 6 mois														
Eclatement de la formation spécifique >>>														
Etape 0		Etape 1		Etape 2							Etape 3			Etape 4
Bloc distanciel asynchrone E-learning - CG Adeps		Bloc distanciel asynchrone E-learning CS		Bloc présentiel Cours théorico-pratiques							Bloc présentiel Evaluation			Bloc présentiel Stage

Stage didactique et pédagogique



- Accès au stage après réussite des évaluations ;
- 10 séances d'encadrement en club avec le public-cible de la formation ;
- Sous la supervision et tutelle d'un Maître de stage avalisé par la Ligue ;
- Convention de stage à valider par le superviseur du programme avant le début du stage.

Brevet '1^{ers} soins en milieu sportif'



- La réussite du brevet « Premiers soins en milieu sportif » constitue un prérequis à l'homologation du brevet Moniteur sportif "Initiateur" ADEPS ;
- Cette formation sécuritaire peut être validée avant, pendant ou après la formation spécifique ;
- Les informations générales (inscription, prix, date et conditions d'accès) sont à prendre directement auprès des organismes de formation en charge de la formation « Premiers soins en milieu sportif » ;
- Seuls 4 opérateurs de formation sont seuls reconnus par l'ADEPS pour obtenir ce brevet.

L'attestation de réussite/équivalence du brevet "Premiers soins" devra être transmise à la LBFA en vue de l'homologation.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- L'âge minimum pour l'homologation du brevet est de 18 ans ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation des 3 étapes (cours généraux initiateur, cours spécifiques et attestation de validation du TP « Premiers soins en milieu sportif »).



Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

18



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'évaluation-certification



		Formes d'évaluation				5. Stage	
		1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques" >	2. Champ des SF Comportementaux - Validation par la	3. Champ des SF méthodo > Epreuve "Pratique"	4. Champ des Savoirs Evaluations "Théoriques" > Epreuve Ecrite	A. Pratique - Séances	B. Dossier / portfolio
		MS Ini	MS Ini	MS Ini			
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>		Accès aux modules et évaluations du niveau MSInitiateur après avoir validé les modules du niveau MS Animateur				Notification de réussite / validation 1 à 4 + documents de stage en ordre	Réussite de la partie pratique (A) + Respect des règles de dépôt
			Règles de bienséance	Présence aux cours (80%) et règles de bienséance	Présence aux cours (80%) + règles de bienséance + réussite / validation 1, 2 et 3		
Thème 1	CS112 *	Organisation administrative de l'athlétisme	V				
	CS123	Parcours athlétiques			V 20%		
Thématique 2	CS124 **	Progressions pédagogiques	V		V 30%		
	CS125	Méthodologie de l'initiation en athlétisme/ Aspects pratiques		V			
Thématique 3	CS126	Stretching		V			
	CS127	Stage d'application en club				V	V
Thématique 4	CS132 *	Fondamentaux techniques	V		V 20%		
	CS133 *	Règlement technique simplifié	V				
Thématique 5	CS134 *	Initiation athlétique de l'enfant	V				
	CS135 *	Évaluer les aptitudes athlétiques	V				
Thématique 6	CS136 **	Techniques spécifiques : courses, sauts et lancers	V		V 30%		
	CS137 **	Initiation et sensibilisation à la pratique de l'athlétisme handisport	V	V			
Th 4	TP**	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif		V			
Exigences minimales de réussite >>		Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Validation de tous les modules	Minimum "A" à chaque module	Minimum "A" au total	Minimum A	Minimum A
Conséquences d'un échec		Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter en seconde session les modules en échec	Représenter les modules en échec en seconde session	Représenter son stage en seconde session	Représenter son dossier / portfolio en seconde session
Règlement des évaluations >>		Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis					

Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)

La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

19



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Divers



- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04

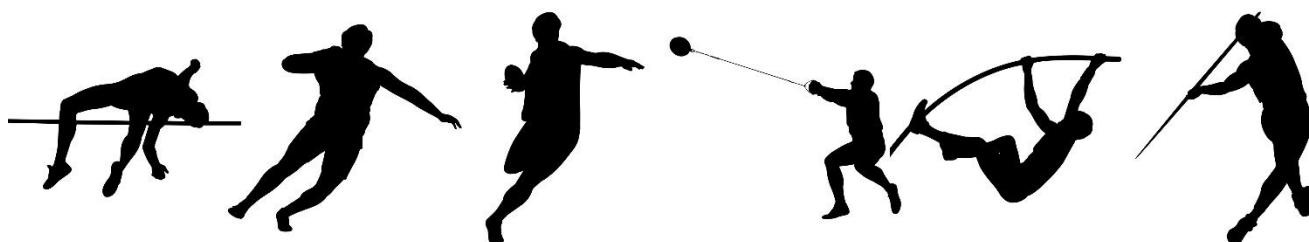




Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS EDUCATEUR



PLAQUETTE DE PRESENTATION
FORMATIONS 2025 ET APRES



F3 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

21



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Présentation générale



Formation déclinée en 5 options (familles de disciplines) de type professionnel dans le champ de l'encadrement sportif spécifique à une famille de disciplines visant à développer des compétences professionnelles.

Elle est destinée à un public d'entraîneurs souhaitant développer des compétences dans l'encadrement des athlètes en phase de formation dans une perspective de contribuer à la consolidation et/ou au perfectionnement des fondamentaux utiles et nécessaires au développement vers une pratique pouvant mener vers le haut niveau.

Public cible



Personne désirant encadrer des athlètes à partir de Cadets en phase de formation des fondamentaux de la famille de disciplines athlétiques spécifiques ou de perfectionnement.

Durée théorique



- Formation sur 2 mois (6 avec le stage)
 - Bloc en E-learning 1 : 8h
 - 6-7 jours en présentiel (selon l'option)
 - Bloc en E-learning 2 : 9h30
- Evaluation
- Stage de 15h en club

Divers

- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes dans la famille de disciplines de l'option :

- **Fidéliser à la pratique ;**
- **Faire prendre du plaisir** dans l'apprentissage et la formation athlétique ;
- **Parfaire l'apprentissage** des fondamentaux ;
- **Identifier** les facteurs de performance et **le potentiel** en l'athlétisme ;
- **Assurer la formation technique complète** d'athlètes ;
- **Concevoir et mettre en œuvre la programmation** de l'entraînement à partir de cadets ;
- **Parfaire la formation et consolider les bases de la performance ;**
- **Perfectionner les habiletés motrices spécifiques ;**
- **Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles** dans et par l'activité athlétique.
- **S'intégrer dans une équipe** pour un encadrement athlétique performant.

Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec comme point de départ, l'expérience des participants.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Stages intégrés et articulés dans les activités de club.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Conditions d'admission



- Avoir 21 ans au début de la formation ;
- Être lauréat des cours généraux Adeps du niveau MS Educateur ;
- Expérience de 5 années de pratique comme athlète ou 3 années d'activité comme « moniteur » dans un club d'athlétisme et ce dans la famille de disciplines ;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



La LBFA organise les niveaux selon la demande perçue, les ressources et les disponibilités, en visant au moins une édition par option tous les 2-3 ans.

Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur le site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04





CC BY NC ND

Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 6 et maximum 12 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	250€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	300€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :
 1. Inscription préalable :
 - L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
 - Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
 2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

 - L'acceptation du dossier complet ;
 - Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be ;

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Les cours généraux Adeps



La réussite des cours généraux est un préalable obligatoire à l'inscription aux cours spécifiques Athlétisme.

Ils sont organisés par l'Administration générale du Sport (ADEPS) et se font sur une plateforme d'apprentissage en ligne (E-Learning).

Ils sont communs à toutes les disciplines sportives et développent les connaissances ainsi que les savoirs théoriques utiles, faisant partie du socle du développement des compétences de tout moniteur sportif.

Infos et inscription aux cours généraux Adeps > [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04





Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

02/ 474 72 04



Stage didactique et pédagogique



- Accès au stage après réussite des évaluations ;
- 10 séances d'encadrement en club avec le public-cible de la formation ;
- Sous la supervision et tutelle d'un Maître de stage avalisé par la Ligue ;
- Convention de stage à valider par le superviseur du programme avant le début du stage.

Brevet '1^{ers} soins en milieu sportif'



- La réussite du brevet « Premiers soins en milieu sportif » constitue un prérequis à l'homologation du brevet Moniteur sportif "Initiateur" ADEPS ;
- Cette formation sécuritaire peut être validée avant, pendant ou après la formation spécifique ;
- Les informations générales (inscription, prix, date et conditions d'accès) sont à prendre directement auprès des organismes de formation en charge de la formation « Premiers soins en milieu sportif » ;
- Seuls 4 opérateurs de formation sont seuls reconnus par l'ADEPS pour obtenir ce brevet.

L'attestation de réussite/équivalence du brevet "Premiers soins" devra être transmise à la LBFA en vue de l'homologation.

Pour en savoir plus: [cliquez ici](#)

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet « Moniteur sportif Educateur » de l'option est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation des 3 étapes (cours généraux, cours spécifiques et attestation de validation du TP « Premiers soins en milieu sportif » et du TP « Gestion psycho-émotionnel »).

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'évaluation-certification



			Formes d'évaluation			
			1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques"	2. Champ des SF Comportementaux	3. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques"	4. Stage
			Epreuve E-learning	Validation par la participation	Epreuve écrite	A. Pratique - Séances
						B. Dossier / portfolio
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>			Etre en ordre administrativement (inscription)	Règles de bienséance	Présence aux cours (80%) + règles de bienséance + réussite / validation 1 & 2	Notification de réussite / validation 1 à 3 + documents de stage en ordre
Théma 1	CS211 *	Organisation des structures fédérales	V			
	CS212 *	Règlement technique	V			
Thématique 2	CS221 *	La programmation chez l'athlète en croissance	V			
	CS222 *	Les bases pour se préparer mentalement et la gestion du stress du jeune athlète	V			
	CS223 *	Identification et accompagnement du haut potentiel	V			
	CS224	Particularités des disciplines et fondamentaux communs			V 10% de l'évaluation écrite	
	CS225	Techniques spécifiques par discipline			V 20% de l'évaluation écrite	
	CS226	Stage d'application en club				V
Thématique 3	CS231 *	Musculation de base - Renforcement du jeune athlète	V			
	CS232 *	Stretching et échauffement en athlétisme	V			
	CS233/ TP232	Optimisation des facteurs psycho. de l'activité et performance / Dimension "Motivation"		V		
	CS234	Qualités physiques et leur efficacité			V 10% de l'évaluation écrite	
	CS235	Programmation : périodisation et organisation annuelle			V 20% de l'évaluation écrite	
	CS236	Moyens et formes d'entraînement			V 20% de l'évaluation écrite	
	CS237	Les tests et les outils pour évaluer l'entraînement			V 10% de l'évaluation écrite	
	CS238	Renforcement musculaire spécifique			V 10% de l'évaluation écrite	
Th 4	CS241 *	Sécurité athlétique et prévention	V			
	TP**	Une pratique en toute sécurité : Premiers soins en milieu sportif		V		
Exigences minimales de réussite >>			Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Validation de tous les modules	Minimum "A" au total	Minimum A
Conséquences d'un échec >>			Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter les modules en échec en seconde session	Représenter son dossier / portfolio en seconde session
Règlement des évaluations >>			Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis			



Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

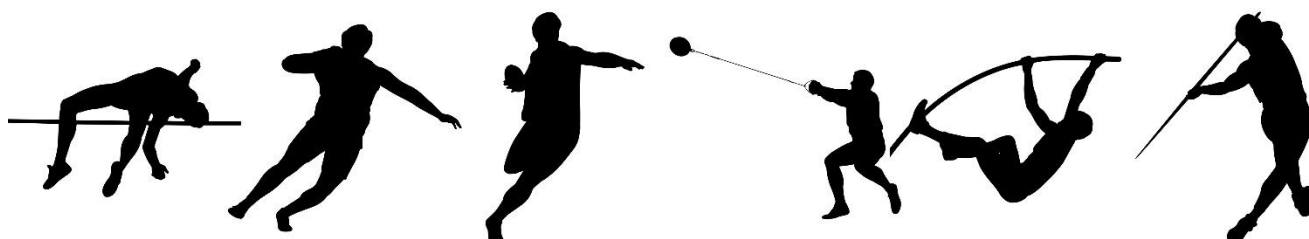
02/ 474 72 04



Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS ENTRAINEUR



PLAQUETTE DE PRESENTATION

FORMATIONS 2025 ET APRES



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

31



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Présentation générale



Formation déclinée en 5 options de type professionnel dans le champ de l'encadrement sportif spécifique à une famille de disciplines visant à développer des compétences professionnelles.

La formation de Moniteur Sportif Entraîneur en Athlétisme est le niveau de qualification le plus élevé reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles.

Elle est destinée à un public d'entraîneurs souhaitant développer des compétences dans le contexte d'encadrement d'athlète de haut niveau. Les compétences développées permettront de contribuer à la systématisation et optimisation de l'entraînement pour performer.

Le Moniteur Sportif Entraîneur sera amené à encadrer les pratiquants de « haut niveau », de niveau national ou international désirant performer ou performant au niveau professionnel.

De manière particulière et spécifique à ce niveau de formation, en parfait accord entre la LBFA et l'Administration Générale du Sport, un exercice d'intégration et de transposition des cours généraux dans le dispositif des cours spécifiques a été réalisé. La réussite des cours généraux n'est donc pas un prérequis.

Le dispositif de formation est construit sur le principe de formation en alternance qui associe des moments formels de formation et des moments d'expérimentation pratiques et d'application en situation réelle.

Public cible



Personne désirant encadrer des athlètes

- ayant un statut FWB d'Espoir Sportif (ES) ou de Sportif de Haut Niveau (SHN) en lien avec les disciplines de l'option.
- dans les disciplines de l'option en phase de systématisation ou d'optimisation d'entraînement.
- de 16 ans et plus de top niveau national, international dans les disciplines de l'option.

Durée théorique



Estimation charge de travail totale par type de bloc		
Etalement sur +/- 10 mois	Nb blocs	heures
Blocs de formation synchrone. 12 jours ou 24 1/2 jours en présentiel	5	68:30:00
Blocs de formation asynchrone E-Learning	3	83:00:00
Blocs d'application en autonomie guidée	4	60:00:00
Evaluations	1	5:00:00
TOTAL	13	216:30:00



Divers



- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.

Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes dans la famille de disciplines de l'option :

- **Faire prendre du plaisir** dans l'entraînement et la compétition de la discipline.
- **Planifier et monitorer les activités** (entraînements et compétitions) du public cible en tenant compte des facteurs déterminants de l'activité et de la performance spécifiques la discipline.
- **Parfaire l'éducation et l'entraînement à la compétition** et l'encadrer.
- **Optimiser l'intégration des facteurs techniques/biomécaniques et tactiques** spécifiques.
- **Parfaire l'éducation et systématiser l'entraînement spécifique.**
- **Optimiser l'intégration des facteurs psycho-émotionnels, métaboliques, neuro-musculaires et de souplesse/mobilité** dans l'entraînement et la compétition.
- **Identifier et accompagner le(s) haut(s) potentiel(s) sportif(s).**
- **Accompagner et encadrer l'athlète** tout au long de sa carrière.
- **Implémenter son action dans une programmation collective.**
- **Se coordonner avec la cellule médico-sportive et l'environnement** de l'athlète **et mettre en place une stratégie de prévention.**
- **Mettre en œuvre un plan personnel de développement** de compétences professionnelles.



Cadre d'autonomie et responsabilité



Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'entraînement, d'encadrement et de compétition dans lesquelles les changements sont imprévisibles avec une responsabilité complète de son travail.

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain avec comme point de départ, l'expérience des participants.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.
- Le dispositif de formation est construit sur le principe de formation en alternance qui associe des moments formels de formation et des moments d'expérimentation pratiques et d'application en situation réelle.

Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Périodes d'application intégrées et articulées dans les activités de club.
- Intégration et transposition des cours généraux dans le dispositif des cours spécifiques a été réalisé. La réussite des cours généraux n'est donc pas un prérequis.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA



Conditions d'admission



- Avoir 25 ans au début de la formation ;
- 3 années d'expérience dans le champs des compétences de l'encadrement de compétiteurs en compétitions nationales ou internationales dans les 6 dernières années. Le prouver dans le dossier de présentation de motivation ;
- Être en fonction avec le public cible du niveau MS Entraîneur ;
- Dépôt et acceptation d'un dossier de présentation de motivation, d'explication d'un projet professionnel en adéquation avec le public cible, le profil de fonction et le cadre d'intervention. Un entretien peut être éventuellement organisé par l'opérateur de formation.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



La LBFA organise les éditions de formation selon la demande perçue, les ressources et les disponibilités, en visant au moins une édition par option tous les 3-4 ans.

Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées au sein du site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)

Les modules de la formation



Page suivante.



Synoptique et charge de travail - MS Entraîneur Demi-fond																		
Présentiel (cours + éval) 73:00:00				Distanciel synchrone 0:00:00				Distanciel asynchrone 143:30:00				Charge théorique 216:30:00						
Théma 1 Cadre institutionnel et législatif				Théma 2 Didactique et méthodologie				Théma 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la				Théma 4 Aspect sécuritaire et préventif				Théma 5 Ethique et déontologie		
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.		
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.		
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.		
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.		
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.		
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail		
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale		
TC 311 Cadre institutionnel du sport européen et du sport mondial				TC 321 Leadership situationnel efficace en athlétisme				TC 331 Optimisation des facteurs métaboliques de l'activité et de la performance dans les disciplines de courses à pied - Aspects théoriques				TC 341 Rôles de l'entraîneur dans les diagnostics, les traitements et le suivi de pathologies sportives						
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
TC 312 Lutte contre le dopage : entre prévention et répression				TC 322 Les nouvelles technologies au service de l'entraînement				TC 332 Optimisation des facteurs nutritionnels de l'activité et de la performance appliquée au sprint ET au demi-fond				TC 342 Prévention et prophylaxie dans les gestes et la performance dans les disciplines de Demi-fond et/ou de Sprint						
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
TC 323 Didactique des méthodes d'entraînement : Aspects théoriques				TC 333 Optimisation des facteurs biomécaniques de l'activité et de la performance appliquée aux disciplines de course à pied - Aspects théoriques								TC 300 Accompagnement au développement des compétences d'entraîneur						
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
TC 324 L'accompagnement de l'athlète tout au long de sa vie				TC 334 Optimisation des facteurs neuro-musculaires de l'activité et de la performance: Aspects théoriques														
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
TC 325 Concevoir, planifier et réguler l'Entraînement à court, moyen et long terme dans les disciplines de courses à pied				TC 335 Optimisation de la souplesse et de la mobilité en vue de la performance appliquée aux disciplines de course à pied - Aspects théoriques et pratiques														
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
DF 326 Gestion et encadrement de la compétition en Demi-fond				TC 336 Optimisation des facteurs psychologiques de l'activité et de la performance en athlétisme														
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
DF 327 Didactique des méthodes d'entraînement : Aspects spécifiques au Demi-fond				DF 337 Optimisation des facteurs métaboliques de l'activité et de la performance : Aspects pratiques spécifiques au DF														
Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
Eval S.				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
				DF 338 Optimisation des facteurs biomécaniques de l'activité et de la performance : Aspects pratiques spécifiques au DF														
				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						
				DF 339 Optimisation des facteurs neuro-musculaires : Aspects pratiques spécifiques au DF														
				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.				Prés. Dist. Sync. Dist. Asynchr.						
				Ens/Form S.				Ens/Form S.				Ens/Form S.						
				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.						
				Eval S.				Eval S.				Eval S.						
				Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.						
				Charge théo. travail				Charge théo. travail				Charge théo. travail						
				Charge théo. totale				Charge théo. totale				Charge théo. totale						

Légende des couleurs des modules	
TC = Cours du Tronc commun	DF = Cours spécifiques Demi-fond
Module 3XX	
Cours dispensés en "E-Learning"	
Module 3XX	
Cours dispensés en "Présentiel"	
Module 3XX	
Cours dispensés en "Hybride"	



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

36



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 6 et maximum 18 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	400€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	500€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :

1. Inscription préalable :

- L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
- Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
- Un dossier de « Candidature - Présentation/Motivation » doit être déposé. précisant motivations, projet professionnel en lien avec le public et la fonction, ainsi que la disponibilité nécessaire pour suivre la formation. Ce dossier mis à disposition du demandeur par la fédération

2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

- L'acceptation du dossier administratif complet ;
- L'acceptation du dossier « Candidature - Présentation/Motivation » ;
- Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be ;

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Parcours / Agencement du dispositif



Page suivante.



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

37



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



AGENCEMENT DU DISPOSITIF

[illegible]

Estimation charge de travail totale par type de bloc			
Élémentaire sur +/- 10 mots. Nb blocs			heures
Blocs de formation synchrone. 12 jours ou 24 1/2 jours en présentiel	5	68:30:00	
Blocs de formation asynchrone E-Learning	3	83:00:00	
Blocs d'application en autonomie guidée	4	60:00:00	
Evaluations	1	5:00:00	

Homologation du brevet par l'ADEPS



Le brevet de l'option sera reconnu et homologué par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation de toutes les étapes du parcours de formation.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

Modalités d'évaluation-certification



		Synthèse des évaluations				
Champs des évaluations >>>		Champ des savoirs	Champ des SF Comportementaux	Champs des savoirs		
Formes des évaluations >>>		1. Epreuves E-Learning	2. Validation par la participation	3. Epreuve écrite - Cahier de travail	4. Epreuve écrite - Examen écrit	5. Epreuve orale
Conditions d'accès aux évaluations >>>		Présence aux cours (80%) + Règles de bienséance + Validation de 1 de chaque bloc précédent + Public cible				
Théma 2	TC 325	Concevoir, planifier et réguler l'Entraînement à court, moyen et long terme dans les disciplines de courses à pied		V	V	V
	DF 326	Gestion et encadrement de la compétition en Demi-fond	V			
	DF 327	Didactique des méthodes d'entraînement : Aspects spécifiques au Demi-fond				V Intégrée dans 325
Théma 3	TC 331	Optimisation des facteurs métaboliques de l'activité et de la performance dans les disciplines de courses à pied - Aspects théoriques	V			
	TC 332	Optimisation des facteurs nutritionnels de l'activité et de la performance appliquée au sprint ET au demi-fond	V	V		
	TC 333	Optimisation des facteurs biomécaniques de l'activité et de la performance appliquée aux disciplines de course à pied - Aspects théoriques	V			
	TC 334	Optimisation des facteurs neuro-musculaires de l'activité et de la performance: Aspects théoriques	V			
	TC 335	Optimisation de la souplesse et de la mobilité en vue de la performance appliquée aux disciplines de course à pied - Aspects théoriques et pratiques	V			V Intégrée dans 325
	TC 336	Optimisation des facteurs psychologiques de l'activité et de la performance en athlétisme	V			V Intégrée dans 325
	DF 337	Optimisation des facteurs métaboliques de l'activité et de la performance : Aspects pratiques spécifiques au DF				V Intégrée dans 325
	DF 338	Optimisation des facteurs biomécaniques de l'activité et de la performance : Aspects pratiques spécifiques au DF				V Intégrée dans 325
	DF 339	Optimisation des facteurs neuro-musculaires : Aspects pratiques spécifiques au DF				V Intégrée dans 325
Théma 4	TC 341	Rôles de l'entraîneur dans les diagnostics, les traitements et le suivi de pathologies sportives	V			
	TC 342	Prévention et prophylaxie dans les gestes et la performance dans les disciplines de Demi-fond et/ou de Sprint			V	
	TC 300	Accompagnement au développement des compétences d'entraîneur		V		
Exigences minimales de réussite >>		Validation de tous les modules sur la plateforme	Validation de tous les modules	Minimum A à chaque module	Minimum A à chaque module	Minimum A
Conséquences d'un échec >>		Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Pas d'homologation possible	Représenter en seconde session les modules en échec	Représenter en seconde session les modules en échec	Représenter l'évaluation en seconde selon les mêmes modalités
Règlement des évaluations >>		Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis				



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

39



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04

